









ACT FOR  
WOOD  
ACT FOR  
**OAK**

## SOMMAIRE

. DÉFINITION [FORÊT]	p. 3	
. LA FORÊT = 2 <sup>ÈME</sup> PUIITS CARBONE	p. 5	
. LE MONDE ET LA FORÊT	p. 8	
. L'EUROPE ET LA FORÊT	p. 13	
. NOTRE FORÊT FRANÇAISE	p. 15	
. SEGUIN MOREAU : ACT FOR WOOD	p. 22	



## [FORÊT] : DÉFINITION ÉTABLIE PAR LE FAO

Food and Agriculture Organization of the United Nations



Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ.

*Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.  
Note(s) explicative(s)*





## [FORÊT] : DÉFINITION ÉTABLIE PAR LE FAO



**Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ.**

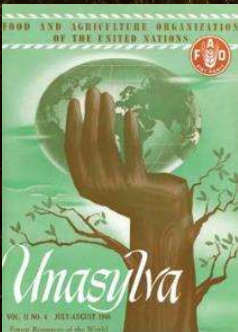
Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.

Note(s) explicative(s)

- La forêt est déterminée tant par la présence d'arbres que par l'absence d'autres utilisations prédominantes des terres. Les arbres doivent être capables d'atteindre une hauteur minimale de 5 mètres.
- Inclut les zones couvertes d'arbres jeunes qui n'ont pas encore atteint, mais devraient atteindre, un couvert forestier d'au moins 10 pour cent et une hauteur de 5 mètres ou plus. Sont incluses également les zones temporairement non boisées suite à des coupes rases dans le cadre de pratiques de gestion forestière ou pour des causes naturelles, et dont la régénération est prévue dans les 5 ans. Les conditions locales peuvent, dans des cas exceptionnels, justifier un délai plus long.
- Inclut les chemins forestiers, les coupe-feux et autres petites clairières; les forêts dans les parcs nationaux, les réserves naturelles et les autres aires protégées présentant un intérêt environnemental, scientifique, historique, culturel ou spirituel.
- Inclut les brise-vents, les rideaux-abris et les corridors d'arbres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares et une largeur de plus de 20 mètres.
- Inclut les terres à culture itinérante abandonnées avec des arbres régénérés qui atteignent, ou sont capables d'atteindre, un couvert forestier d'au moins 10 pour cent et une hauteur d'au moins 5 mètres.
- Inclut les zones intertidales couvertes de mangroves, qu'elles soient ou ne soient pas classifiées comme terres.
- Inclut les plantations d'hévéas, de chênes-lièges et de sapins de Noël.
- Inclut les zones couvertes de bamboueraies et de palmeraies à condition que l'utilisation de la terre, la hauteur et le couvert forestier soient conformes aux critères établis.
- Exclut les peuplements d'arbres dans les systèmes de production agricole, tels que les plantations d'arbres fruitiers, les plantations de palmiers à huile, les oliveraies et les systèmes agroforestiers dont les cultures se déroulent sous couvert d'arbres

*Note: Les systèmes agroforestiers tels que le système «Taungya», où les cultures s'effectuent seulement pendant les premières années de rotation forestière, entrent dans la catégorie «forêt».*

<http://www.fao.org/3/X5739/X5839011.htm#un%20m onde%20%20%30ue%20for%20%20>



## PART DE STOCK DE CARBONNE DANS LES PUIITS DE CARBONE FORESTIER



**LES FORÊTS =  
2ÈME PUIITS CARBONE**  
de la planète  
après les océans



10 MILLIARDS DE TONNES  
ÉQUIVALENT CO2 ABSORBÉES PAR LA FORÊT  
(plantes, feuilles, troncs, racines, sols...)

Source FAO, 2020



**1 ARBRE DE 5 M3**  
peut stocker  
5 TONNES DE CO2

= 5 VOLS ALLER-RETOUR  
PARIS-NEW-YORK

Source ONF : Giec 2019



Plus d'informations sur la photosynthèse



## QU'EST-CE QU'UN PUIT CARBONE ?

Un **puits de carbone** est un réservoir naturel capable d'absorber et de stocker le carbone issu du CO<sub>2</sub>. Ainsi, les puits de carbone contribuent à **éliminer le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère** et jouent un rôle primordial dans la **lutte contre l'effet de serre**.

Les **forêts** comptent parmi les principaux puits de carbone de la planète. En effet, le dioxyde de carbone est nécessaire à la **croissance des végétaux**. Sous l'action de la lumière du soleil, les arbres transforment le CO<sub>2</sub> et l'eau en **matière végétale** composée essentiellement de carbone, et en **oxygène** rejeté par les plantes. Grâce à ce processus de **photosynthèse**, les arbres poussent en **fixant durablement le CO<sub>2</sub> dans leur bois**. Chaque année, la **forêt** française stocke ainsi **65 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>**, soit l'équivalent de 12% des gaz à effet de serre émis au niveau national.

### Le saviez-vous ?

*Les arbres ne sont pas les seuls à pouvoir capter le CO<sub>2</sub> atmosphérique ! À l'échelle de la planète, les sols et les océans sont aussi d'importants réservoirs de carbone.*

## LE CHOIX DU BOIS POUR RENFORCER L'EFFET « PUIT DE CARBONE DES FORETS »

Opter pour le bois sous toutes ses formes, c'est contribuer à la **création de nouveaux puits de carbone**.

En effet, le **bois de construction, d'aménagement et de décoration** est issu de bois arrivé à maturité, dont la coupe permettra la plantation de nouveaux arbres.

Ainsi, en choisissant le bois, vous agissez pour le développement des puits de carbone et la **lutte contre l'effet de serre**.



## UNE GESTION FORESTIERE QUI FAVORISE L'EFFET « PUIT DE CARBONE »

Comme ils poussent plus vite, les **arbres en pleine croissance** peuvent absorber davantage de CO<sub>2</sub> que les arbres matures : ils constituent des puits de carbone plus efficaces. Aujourd'hui, les forestiers tiennent compte de ce principe dans la **gestion des forêts** en mettant l'accent sur :

- la création de nouveaux puits de carbone par le **reboisement** de certaines zones (anciennes terres cultivées, anciens pâturages) ;
- le **renouvellement régulier** des peuplements, en privilégiant la **régénération naturelle** ;
- la **récolte raisonnée des rémanents** (restes de branches ou de troncs), pour répondre à la **demande accrue** de bois énergie. Et ce, dans le cadre des objectifs nationaux visant à **augmenter la part des énergies renouvelables**.

## LES ARBRES ET LA PHOTOSYNTHÈSE

Les écosystèmes forestiers recyclent le carbone et jouent à ce titre un **rôle écologique majeur dans l'équilibre planétaire.**

Tout au long de leur vie, grâce au mécanisme biologique de la photosynthèse, les arbres puisent le gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Ils l'emmagasinent dans leurs tronc, leurs branches, leurs racines et leurs feuilles et libèrent ensuite de l'oxygène dans l'air. C'est ce qu'on appelle la photosynthèse, un mécanisme qui nous permet à la fois de respirer et de diminuer la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

### PROCESSUS DE LA PHOTOSYNTHÈSE

#### ÉTAPE 4

Le glucose quitte ensuite la feuille et est transporté dans tout le végétal pour le nourrir.



#### ÉTAPE 3

Les feuilles se servent de l'énergie du soleil pour changer l'eau et le CO<sub>2</sub> en glucose, tout en rejetant de l'oxygène.



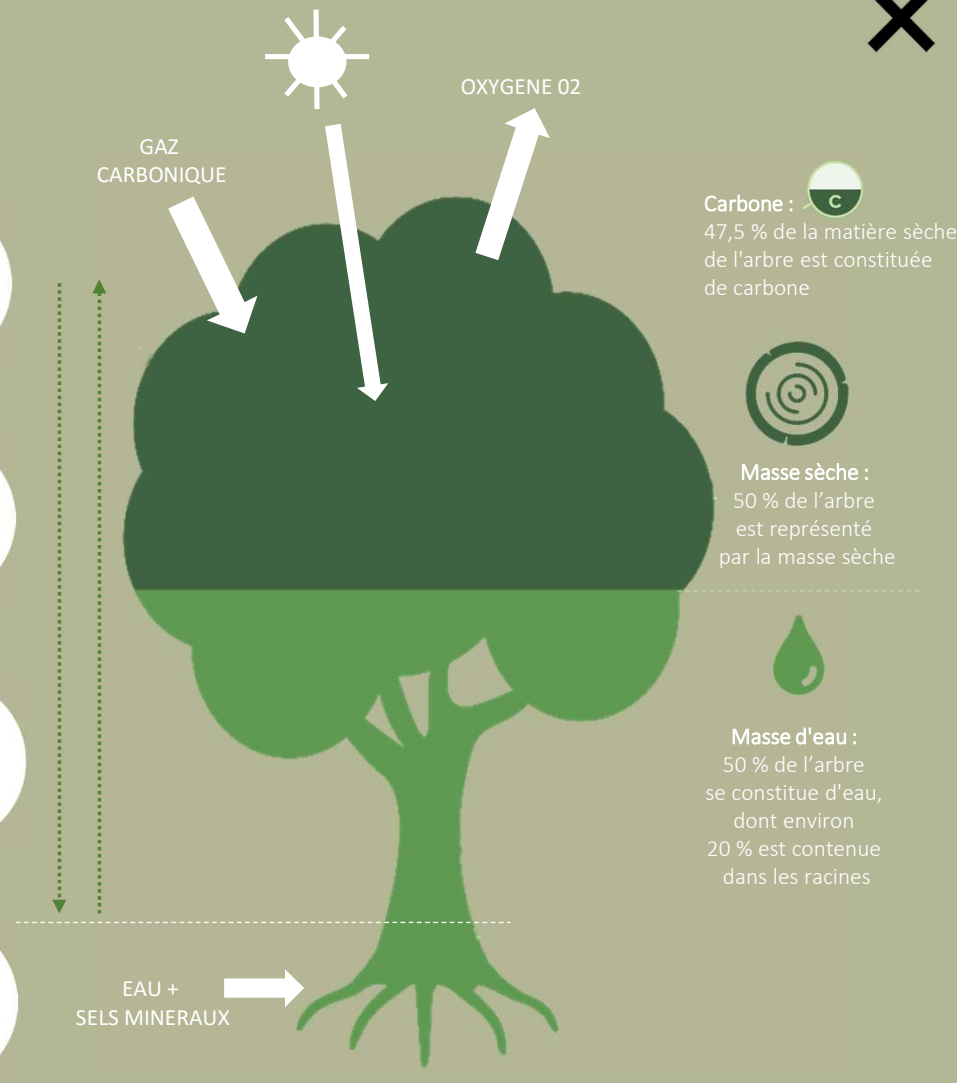
#### ÉTAPE 2

La sève brute va dans les feuilles. Les feuilles absorbent le dioxyde de carbone et la lumière.



#### ÉTAPE 1

Par les racines, la plante absorbe l'eau et les sels minéraux. C'est la sève brute.





**- 1,7%** DE SUPERFICIE FORESTIÈRE MONDIALE ENTRE 1990 ET 2020

Grâce au boisement et à l'expansion naturelle de la forêt, le rythme se ralentit  
(-7,8 ha de 1990-200 // -4,7 ha de 2010-2020)  
*Sources FAO, 2020*

**+/- 50%** des forêts mondiales sont soumises à UN PLAN DE GESTION DURABLE



**+ 18%** des forêts se trouvent dans DES AIRES PROTÉGÉES juridiquement constituées  
+ 233 millions d'hectares depuis 2000  
*Source FAO 2020*

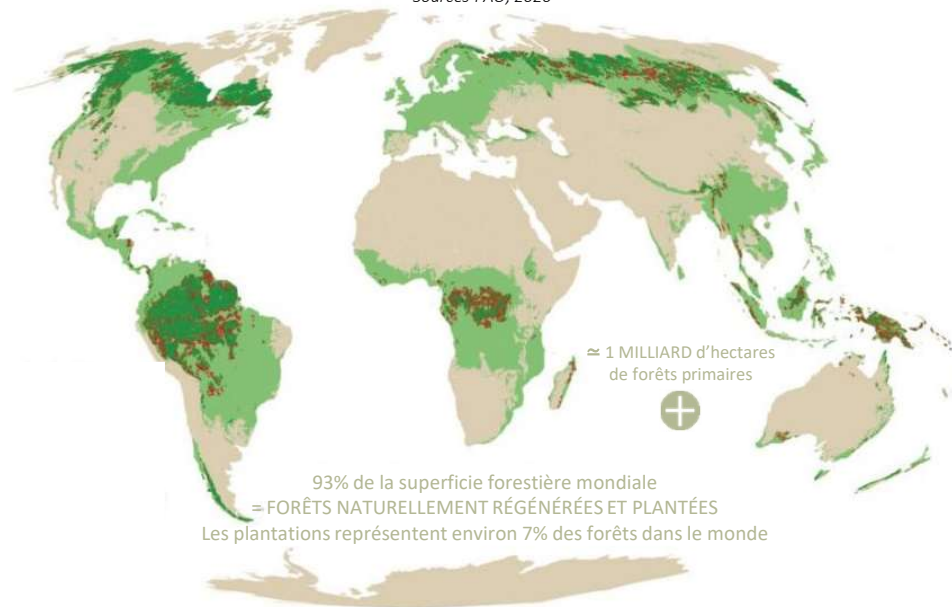
**11%** des forêts mondiales sont CERTIFIÉES

*net mag 2018 + ekwato.com*



LES FORÊTS COUVRENT  
**30,8% DE NOTRE PLANÈTE**  
= 4,06 milliards d'hectares  
= 0,52 hectares par personne dans le monde

*Sources FAO, 2020*



LES FORÊTS MONDIALES COMPENSENT  
19% des émissions anthropiques annuelles de GES  
= biosphère de 80% par la biomasse aérienne et 50% par la photosynthèse terrestre  
soit environ 10 Gt CO<sub>2</sub> équivalent  
*Giec 2013 – Data gouv fr 2018-2019*



**+/- 10,5%**  
des forêts mondiales destinés principalement à la CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ  
*Sources Forest Europe, 2020*

**9,8%** des forêts mondiales destinés principalement à la PROTECTION DES SOLS ET DE L'EAU  
*Sources FAO, 2020*

Les forêts mondiales appartiennent :



**73%**  
propriétés PUBLIQUES



**22%**  
propriétés PRIVÉES

1% inconnu ou autre  
*Sources FAO, 2020*

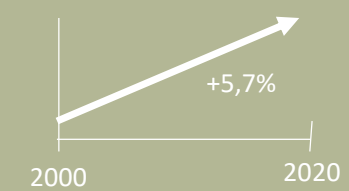


### PLUS DE 2 MILLIARDS D'HECTARES DE FORÊTS SONT SOUMIS À UN PLAN DE GESTION

La superficie et la proportion de forêts avec un plan de gestion à long terme, répertorié et examiné périodiquement, sont des indicateurs importants de l'intention de gérer durablement les ressources forestières.

La plupart des forêts en **Europe** sont soumises à un plan de gestion, alors que moins de 25% des forêts en **Afrique** et moins de 20% des forêts en **Amérique du Sud** en ont un.

La superficie de forêt soumise à un plan de gestion augmente dans toutes les régions – à l'échelle mondiale, elle a **augmenté de 233 millions d'hectares depuis 2000, pour atteindre 2,05 milliards d'hectares en 2020.**



### QU'EST-CE QU'UN PLAN DE GESTION DE LA FORÊT ?

Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.

#### *Note(s) explicative(s)*

1. La superficie forestière soumise à un plan de gestion peut se rapporter à l'unité forestière de gestion ou bien au niveau agrégé de l'unité de gestion forestière (blocs forestiers, fermes, entreprises, bassins versants, municipalités ou toute unité plus grande).
2. Le plan de gestion doit inclure des détails sur les opérations planifiées pour les unités individuelles (peuplements ou compartiments) mais il peut aussi indiquer les stratégies et les activités générales planifiées en vue d'atteindre les objectifs de gestion.
3. Inclut la superficie forestière se trouvant à l'intérieur des aires protégées soumises à un plan de gestion.

*(Sources FAO, 2020)*



« PROGRAM FOR THE ENDORSEMENT OF  
FOREST CERTIFICATION SCHEMES »

Organisation non gouvernementale créée en 1999  
par des propriétaires forestiers européens

**+ de 324 millions d'hectares  
de forêts certifiés dans le monde**

**PRÉSENCE DANS 42 PAYS**

---

**MONDE = 7,99% / EUROPE = 65% / FRANCE = 33,44%**

*Sources PEFC 2020*



« FOREST STEWARDSHIP COUNCIL »

Organisation non gouvernementale créée en 1993 par des  
organisations écologistes et humanitaires (dont WWF), des  
propriétaires forestiers, des industriels...

**+ de 200 millions d'hectares  
de forêts certifiés dans le monde**

**PRÉSENCE DANS 82 PAYS**

---

**MONDE = 4,95 % / EUROPE = 50,5% / FRANCE = 0,38%**

*Sources FSC 2019*





## LES FORETS & LES CERTIFICATIONS MONDIALES (2014)

Auteur : Matthieu Combe, fondateur du webzine [Natura-sciences.com](http://Natura-sciences.com)

Début 2014, **près de 253 millions d'hectares étaient certifiés PEFC dans le monde**. Cela en fait la certification leader en termes de surfaces certifiées. En février 2014, près de 181,2 millions d'hectares étaient certifiés FSC à travers le monde.

### FSC ET PEFC : POURQUOI ONT-ILS ÉTÉ CRÉÉS ?

Le FSC, *Forest Stewardship Council*, est le « Conseil de Soutien de la Forêt. Il s'agit d'une ONG internationale à but non lucratif créée en 1993, à la suite du Sommet de la Terre de Rio par le WWF. Son rôle est d'apposer l'écocertification FSC. Celui-ci garantit que le bois utilisé pour la production d'un produit à base de bois respecte la gestion durable des forêts.

La certification PEFC, *Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes*, est le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières. Il s'agit également d'une ONG à but non lucratif fournissant un écocertification. Le PEFC a été créé par des propriétaires forestiers européens en 1999. Il répondait alors à la volonté de certifier les forêts européennes. Le FSC était jugé inadéquat par les professionnels du métier car inapproprié au morcellement et à la petite taille de la forêt européenne. Dans les années 2000, PEFC a ouvert son système de certification hors de la zone européenne, en l'adaptant aux spécificités des forêts des zones nouvellement couvertes.

### CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

**Ces certifications garantissent une gestion durable des forêts** : respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. L'intégralité de la chaîne d'approvisionnement et de distribution doit détenir la certification pour garantir un produit certifié au consommateur final. La certification ne se limite pas à la simple gestion forestière. Elle permet aussi de différencier les produits à base de bois issus de ces mêmes forêts par l'apposition d'un logo. Les deux systèmes sont contrôlés par un organisme indépendant.

### QUELLE SONT LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES DEUX CERTIFICATIONS ?

La certification FSC se base sur un engagement et une pratique déjà concrétisés par un plan de gestion forestière. La certification PEFC, quant à elle, est accordée sur la base d'un engagement d'amélioration continue de gestion forestière. Cela signifie que la certification FSC impose un niveau de qualité initial à la forêt. La certification PEFC demande plutôt un engagement d'amélioration continue de la part des exploitants forestiers. Ainsi, le système FSC permet d'arriver à un degré plus important de certitude de qualité.

Dans le cadre de la certification FSC, il existe un standard générique international que chaque pays doit adapter à son cadre national. Dans le système PEFC, c'est le contraire. Chaque pays, ou chaque région d'importance, développe indépendamment son propre système local. Il revient au PEFC international de reconnaître ces systèmes propres. Ainsi, les différents standards FSC apparaissent plus cohérents entre eux et l'équivalence se fait plus simplement qu'entre différents standards PEFC.

### FSC ET PEFC : UN CHOIX À PRIVILÉGIER

« *La meilleure façon de ne pas protéger les forêts est de ne pas leur donner de valeur économique* », affirme Jean Bakouma, Directeur du pôle forêt WWF et Président du FSC France. « *Plutôt que de mettre des forêts sous cloche, il faut favoriser l'exploitation de la forêt avec un cahier des charges qui permet à la forêt de se régénérer elle-même* », précise-t-il.

« *Ces chiffres n'auraient pas d'importance si nous ne pouvions pas dire aussi que nous avons un impact positif sur le terrain*. Nous avons la chance d'avoir un certain nombre de très bons exemples d'impacts extrêmement positifs » défend Kim Carstensen, directeur général du FSC. Ainsi, « *FSC permet de favoriser la protection et la sécurité et la création d'emplois dans les forêts certifiées. Nous créons des meilleures conditions de travail pour les peuples indigènes et nous favorisons le développement de biodiversité et la protection d'habitats extrêmement importants dans le milieu forestier* », soutient-il.

Plus propices à l'absorption de CO<sub>2</sub>, les forêts bien gérées en captent d'importantes quantités. Le carbone est ensuite stocké pendant plusieurs années, dans les produits de l'exploitation et de l'industrie du bois. En achetant des produits portant le label PEFC ou FSC, le consommateur peut donc agir efficacement à la préservation des forêts et à un stockage durable du carbone.

**Fin février 2014, 44,1 % des forêts certifiées FSC étaient situées en Europe, 38,1% en Amérique du Nord, 7,8 % en Amérique du Sud, 4,9 % en Asie, 3,7 % en Afrique et 1,4 % en Océanie. En France, seulement 20 000 hectares de forêt environ sont certifiés FSC sur les 15 millions d'hectares de forêt. Fin décembre 2013, 31 % des forêts certifiées PEFC étaient situées en Europe, 61 % en Amérique du Nord, 2 % en Amérique du Sud, 2 % en Asie et 4 % en Océanie.**



## [FORÊT PRIMAIRE] : DÉFINITION ÉTABLIE PAR LE FAO

Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.

### *Note(s) explicative(s)*

Quelques caractéristiques essentielles des forêts primaires sont :

- elles présentent des dynamiques forestières naturelles telles que la composition naturelle d'espèces forestières, la présence de bois mort, la répartition naturelle par âge et des processus naturels de régénération;
- l'aire est suffisamment grande pour maintenir ses caractéristiques naturelles;
- elles ne présentent pas d'interventions humaines importantes, ou bien la dernière intervention humaine importante a eu lieu il y a assez longtemps pour permettre à la composition naturelle des espèces et aux processus naturels de se rétablir.

Les forêts primaires couvrent environ 1 milliard d'hectares = 20%

Le monde a encore au moins **1,11 milliard d'hectares** de forêts primaires. Ensemble, trois pays – le Brésil, le Canada et la Fédération de Russie – présentent plus de la moitié des forêts primaires du monde.

La superficie de la forêt primaire a **diminué de 81 millions d'hectares depuis 1990**, mais le taux de perte s'est réduit de plus de moitié en 2010–2020 par rapport à la décennie précédente.

*Source FAO 2020*



**+ 9% DE CROISSANCE**  
ENTRE 1990 ET 2020  
des forêts européennes

sous l'effet de l'expansion naturelle et  
des efforts de reboisement (= 16,7 millions d'ha)  
*Sources FAO, 2020*

## LES FORÊTS EUROPÉENNES COUVRENT

**43% DE L'EUROPE**  
= 182 millions d'hectares

= 1,4 ha par personne en Europe

*Sources Parlement Européen, 2020*

**24%**  
des forêts européennes  
destinés principalement à la CONSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ



*Sources Forest Europe, 2020*

**96%** des forêts européennes  
sont soumises à  
UN PLAN DE GESTION DURABLE

*Sources FAO, 2020*

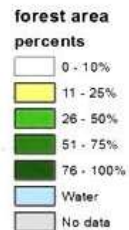
**23%** des forêts européennes  
se trouvent dans des  
AIRES PROTÉGÉES

*Sources FAO, 2020*

+ de **15%** des forêts  
européennes  
sont CERTIFIÉES



*Sources FAO, 2020*



*Sources Parlement Européen, 2015*

**LES FORÊTS EUROPÉENNES ABSORBENT**  
**+ de 10% des émissions de gaz à effet de serre**  
= 155 millions de tonnes de carbone par an

*Sources Forest Europe, 2020*



SUÈDE 15%	FINLANDE 12%	ESPAGNE 10%	FRANCE 7%	NORVÈGE 7%	ALEMAGNE 6%	AUTRE PAYS EUROPÉENS : 40%
--------------	-----------------	----------------	--------------	---------------	----------------	----------------------------



**40%**  
propriétés  
PUBLIQUES



**60%**  
propriétés  
PRIVÉES

Les forêts européennes  
appartiennent :

16 millions de propriétaires forestiers  
dans l'Union Européenne  
Taille moyenne des  
propriétés privées = 13 ha  
et les 2/3 possèdent – de 3 ha



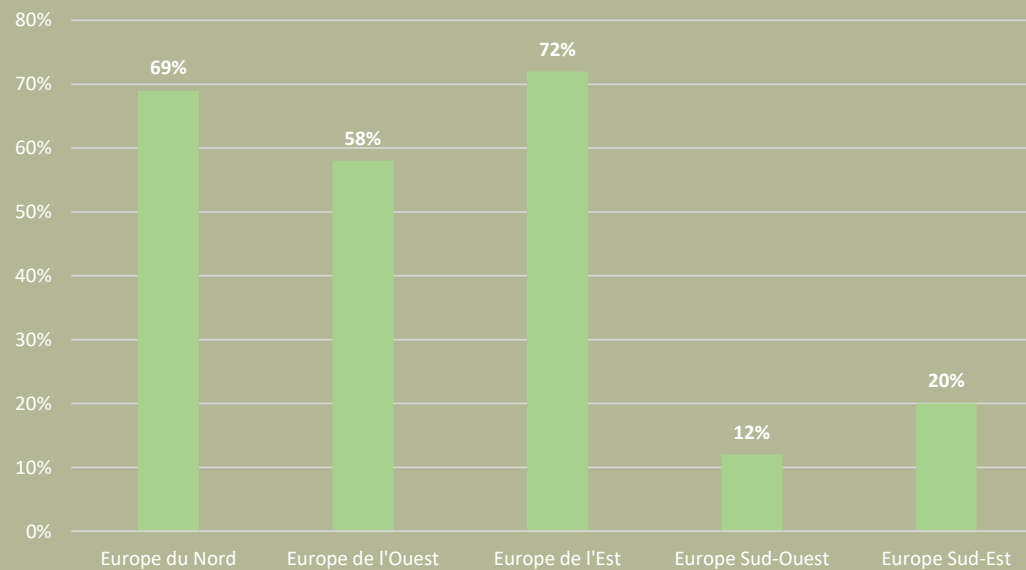
## CERTIFICATIONS IN EUROPE

CERTIFICATION is an important tool to communicate and demonstrate to stakeholders and final wood-product consumers the sustainability of forest management and its products, and for this reason is included as one subcomponent in SDG indicator 15.2.1.

For this report, data on certified area were available for 33 countries, accounting for nearly 90% of the forest area in Europe. Nearly 105 mil ha, 52% of the forest area in reporting countries, is certified.

ABOUT 80 MIL HA IS CERTIFIED BY PEFC AND 52 MIL HA BY FSC.

Over 28 mil ha is certified by both schemes. Four countries reported that no certification scheme was active in their country. The differences between and within the subregions reflect many factors, but, above all, the the increasing wood-product-consumers' awareness of the importance of sustainable forest management.



Source foresteurope



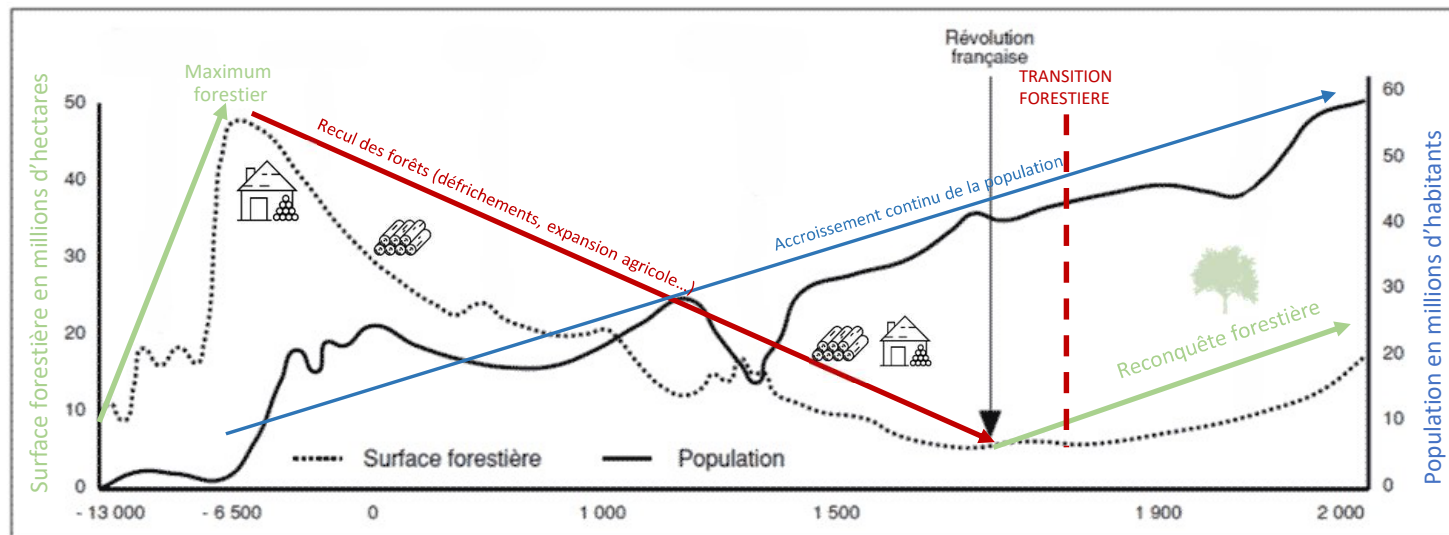
**LA FORÊT FRANÇAISE**  
(FRANCE MÉTROPOLITAINE)

## UN PEU D'HISTOIRE...

DES ORIGINES DE L'HOMME,  
AUX PREMIÈRES MESURES DE PROTECTION : LE CODE FORESTIER

Avec l'apparition de l'homme et la découverte du feu, de par les migrations, l'augmentation de la population et l'expansion de l'agriculture, la forêt a été grignotée année après année, siècle après siècle.

Les évolutions sociales, économiques et aujourd'hui climatiques façonnent les rapports humains avec la nature, et donc la forêt. Depuis 1291, les premières prises de conscience de protection ont mené à l'établissement de notre Code Forestier actuel.



D'après Gandant, in Escurat, (1995a)

Schéma de l'évolution forestière en France depuis 15 000 ans

# UN PEU D'HISTOIRE EN DÉTAIL...



**Ordonnance de Brunoy,**  
l'ébauche d'un premier Code Forestier par Philippe VI de Valois



**Création de l'Administration des Eaux & Forêts** par Philippe le Bel

**Néolithique**  
Début des défrichements au profit de l'agriculture

**V<sup>ème</sup> s.**  
Droits d'usage (affouage, ramée, feuillée, panage)

1346

1492



Conquête du nouveau monde



**Ordonnance des Eaux et Forêts de Colbert,** sous le règne de Louis XIV

- ¼ des forêts en réserve
- Gestion en futaie
- Augmentation des âges d'exploitabilité



Joseph Louis de Buffévent  
Aménagement de la forêt domaniale de Tronçais



**Napoléon III**  
**Loi sur le boisement des montagnes**

1860

1946

Création du Fond Forestier National

2001

Nouvelle loi d'orientation sur la Forêt

- Purger le code forestier de 1827
- Volonté d'avoir une véritable politique forestière
- Répondre aux nouvelles exigences écologiques et internationales

1832

**1824**  
Ecole forestière de Nancy

1827

**Etablissement du Code Forestier moderne**

- Restriction des droits d'usage dans les forêts domaniales
- Réglementation des coupes et des défrichements

**Révolution industrielle**

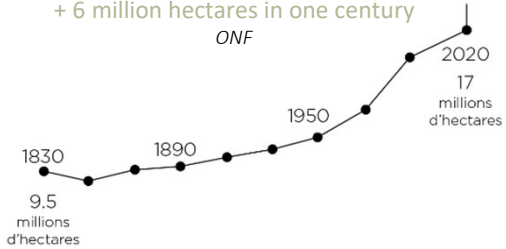
- Arrivée de la houille
- Pression moindre sur la forêt





### A MULTIPLIED SURFACE X2 IN TWO CENTURIES

+ 6 million hectares in one century  
ONF



+/- 45% of French forests  
are subject to  
A SUSTAINABLE MANAGEMENT PLAN

Sources Forest Europe, 2020

95% of public forests  
31% of private forests (> 20ha)  
Sources Cour des Comptes, 2020

30% of the public forest are  
in PROTECTED AREAS

Sources ONF 2020

14 EXCEPTIONAL FORESTS  
Example: The Tronçais forest



47% of French forests  
are CERTIFIED

Sources Forest Europe, 2020

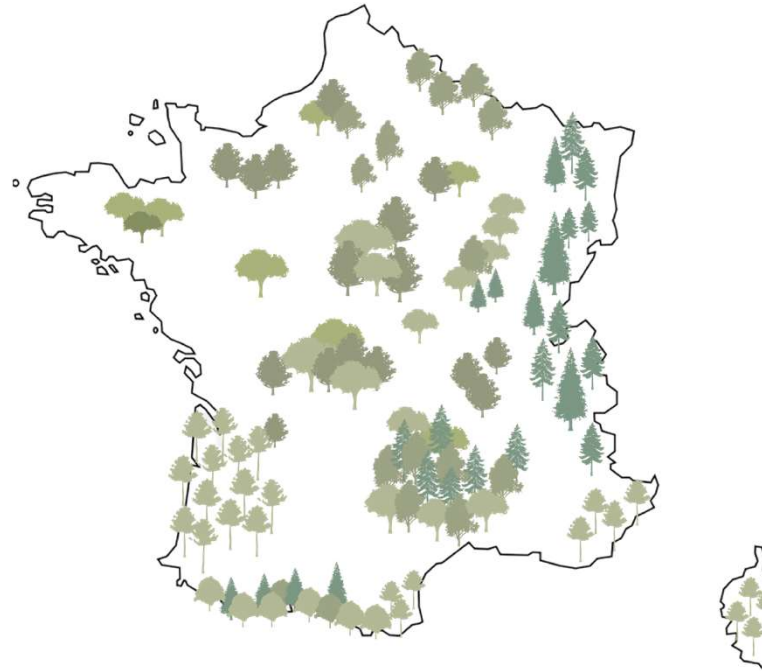
100% of state forests PEFC certified  
20% of private forests PEFC certified  
Sources ONF

### FRENCH FORESTS COVER

## 31% OF THE METROPOLITAN TERRITORY = 17 million hectares

= 4th largest forest in Europe  
= 0.3 ha per person in France

Sources ONF 2020



THE FRENCH FOREST CAPTURES THE EQUIVALENT OF  
19% of the country's annual CO2 emissions,  
= 87 million tons of CO2 absorbed



Source Cour des comptes 2020



### 37% of French forests intended mainly for the CONSERVATION OF BIODIVERSITY

Sources Forest Europe, 2020

French forests  
belong to :



25%  
PUBLIC properties  
Managed by the ONF

37% state-owned forests  
= 10% of French forests  
63% communal forests  
17% of the French massif



75%  
PRIVATE properties

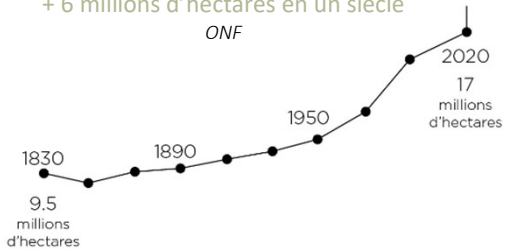
3.5 million forest owners share  
12 million hectares  
Note: 2.2 million own  
less than 1 hectare  
Source: Court of Auditors 2020



### UNE SURFACE MULTIPLIÉE **X2** EN DEUX SIÈCLES

+ 6 millions d'hectares en un siècle

ONF



### +/- **45%** des forêts françaises sont soumises à UN PLAN DE GESTION DURABLE

Sources Forest Europe, 2020

95% des forêts publiques  
31% des forêts privées (> 20ha)

Sources Cour des Comptes, 2020

### **30%** de la forêt publique sont dans DES AIRES PROTÉGÉES

Sources ONF 2020

14 FORÊTS D'EXCEPTION  
Exemple : La forêt de Tronçais



### **47%** des forêts françaises sont CERTIFIÉES

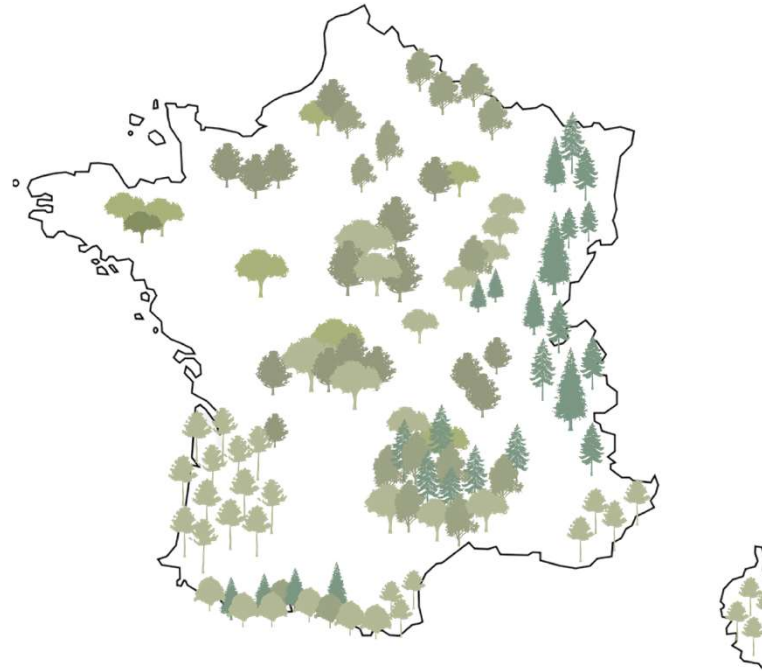
Sources Forest Europe, 2020

100% des forêts domaniales certifiées PEFC  
20% des forêts privées certifiées PEFC  
Sources ONF

## LES FORÊTS FRANÇAISES COUVRENT **31% DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN** = 17 millions d'hectares

= 4<sup>ème</sup> forêt européenne  
= 0,3 ha par personne en France

Sources ONF 2020



LA FORÊT FRANÇAISE CAPTE L'ÉQUIVALENT DE  
19% des émissions CO2 annuelle du pays,  
= 87 millions de tonnes de CO2 absorbées



Source Cour des comptes 2020



**37%**  
des forêts françaises  
destinés principalement à la CONSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ  
Sources Forest Europe, 2020

**XX%**  
des forêts françaises  
destinés principalement à la  
PROTECTION DES SOLS  
ET DE L'EAU  
Sources Forest Europe, 2020

Les forêts françaises  
appartiennent :



**25%**  
Propriétés PUBLIQUES  
Gérées par l'ONF

37% state-owned forests  
= 10% of French forests  
63% communal forests  
17% of the French massif



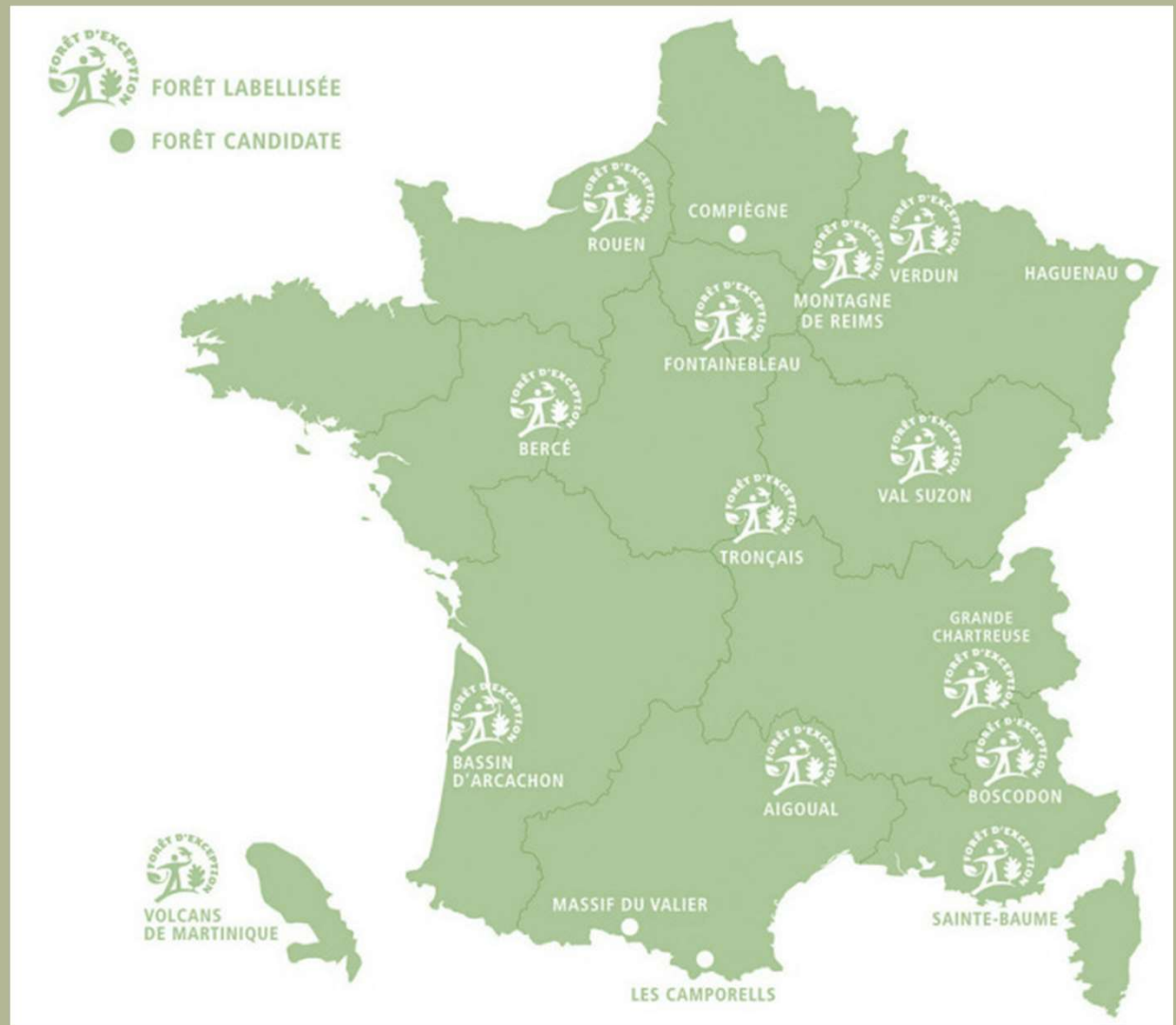
**75%**  
Propriétés PRIVÉES

3,5 millions de propriétaires forestiers  
se partagent  
12 millions d'hectares  
A noter : 2,2 millions possèdent  
moins de 1 hectare  
Source Cour des comptes 2020

## LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHÉ NATIONALE

### UN GAGE D'EXCELLENCE

- Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale et environnementale) ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires d'un territoire associés à une forêt domaniale.
- Le **label Forêt d'Exception®** distingue l'excellence de la gestion de ces forêts, reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.
- Sur les quinze forêts engagées dans la démarche, quatorze forêts ont été labellisées :





## MAJESTUEUSE FORÊT DE TRONÇAIS

- +/- 11 000 hectares au nord-ouest du département de l'Allier
- Un des plus beaux massifs forestiers de France.
- Aménagée par Colbert, l'un des principaux ministres de Louis XIV, elle est connue pour abriter des **chênes d'une grande qualité** et elle produit un bois particulièrement apprécié pour la fabrication de tonneaux où vieillissent les plus grands crus des vignobles français.
- Gérée en futaie depuis 1835, elle abrite une faune et une flore particulièrement riches.
- Depuis 2018, elle est labellisée **Forêt d'exception®** en raison de son patrimoine forestier remarquable et son patrimoine naturel justement mis en valeur.

### 300 ANS D'HISTOIRE

Jadis propriété des ducs de Bourbon, la forêt de Tronçais est devenue propriété de l'état sous François 1er. Au XVIIe siècle, **Colbert** (alors principal ministre d'État de Louis XIV) a initié la rénovation et le reboisement de la forêt afin de créer une réserve de bois pour les chantiers de marine. Plus tard, à la fin du XVIIIe siècle, la première révolution industrielle entailla la forêt nouvellement créée ; en effet, 2/3 des futaies ont été abattues pour fournir en bois les nouvelles forges de Sologne et Morat. C'est aussi à cette époque qu'ont été creusés les étangs de Tronçais, de Saloup et de Morat pour fournir les **forges** en énergie hydraulique.

Grâce aux actions de l'**Office National des Forêts**, la forêt renaît de ses cendres depuis 200 ans : régénération de parcelles, création de réserves biologiques, aménagements... Elle est aujourd'hui reconnue comme une forêt écologiquement riche avec un modèle de gestion durable. Les **chênes d'exception** de la forêt de Tronçais sont utilisés pour la création de tonneaux de cognac ou de grands vins, l'ébénisterie ou, avec les bois les moins nobles, le chauffage.

### 19 ARBRES REMARQUABLES, PARMIS LESQUELS :

- **Le Chêne carré** : cet arbre surnommé « la Tour Eiffel » serait né vers 1630.
- **La Sentinelle** : il impressionne avec ses 6,55 mètres de circonférence. Il est sans doute l'un des plus vieux chênes classés de Tronçais... Les experts disent qu'il aurait montré sa première feuille vers 1580.
- **Les Jumeaux** : ils seraient nés de la même souche au début du XVIIe siècle.
- **Le Stebbing** : réputé pour être le plus bel arbre exploitable de la forêt, cet arbre du XVIIe siècle porte le nom du Directeur de l'école forestière d'Edimbourg qui séjournait chaque année à Tronçais en compagnie de ses élèves.

Le Chêne carré,  
né vers 1630.



Le Stebbing



Les Jumeaux



La Sentinelle

## LE CODE FORESTIER FRANÇAIS aujourd'hui...

LIVRE Ier : DISPOSITIONS COMMUNES À TOUS LES BOIS ET FORÊTS

TITRE I : CHAMP D'APPLICATION, PRINCIPES GÉNÉRAUX ET INSTITUTIONS

Chapitre Ier : Champ d'application

**Article L112-1** : Les forêts, bois et arbres sont placés sous la sauvegarde de la Nation, sans préjudice des titres, droits et usages collectifs et particuliers. **Sont reconnus d'intérêt général** :

1. La protection et la mise en valeur des bois et forêts ainsi que le reboisement dans le cadre d'une gestion durable ;
2. La conservation des ressources génétiques et de la biodiversité forestières ;
3. La protection de la ressource en eau et de la qualité de l'air par la forêt dans le cadre d'une gestion durable ;
4. La protection ainsi que la fixation des sols par la forêt, notamment en zone de montagne ;
5. La fixation du dioxyde de carbone par les bois et forêts et le stockage de carbone dans les bois et forêts, le bois et les produits fabriqués à partir de bois, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Il est tenu un inventaire permanent des ressources forestières de la Nation.

TITRE II : POLITIQUE FORESTIÈRE ET GESTION DURABLE

Chapitre Ier : Orientations générales

**Article L121-1** : La politique forestière relève de la compétence de l'Etat. Ses orientations, ses financements et ses investissements s'inscrivent dans le long terme. **L'Etat veille** :

1. **A l'adaptation des essences forestières** au milieu ;
2. **A l'optimisation du stockage de carbone dans les bois et forêts, le bois et les produits fabriqués à partir de bois** ;
3. **Au maintien de l'équilibre et de la diversité biologiques** et à l'adaptation des forêts au changement climatique ;
4. **A la régénération des peuplements forestiers** dans des conditions satisfaisantes d'équilibre sylvocynégétique, au sens du dernier alinéa de l'article L. 425-4 du code de l'environnement ;
5. **A la satisfaction des besoins des industries du bois**, notamment par l'équilibre des classes d'âge des peuplements forestiers au niveau national ;
6. **Au renforcement de la compétitivité et de la durabilité des filières d'utilisation du bois, par la valorisation optimale des ressources forestières nationales et par l'accompagnement en formation des nouveaux métiers du bois** ;
7. **Au développement des territoires.**



ACT FOR  
WOOD  
ACT FOR  
**OAK**



## EXPLOITATION & VENTES DES BOIS EN FRANCE :

40% par l'ONF



60% par le CNPF



La forêt française =  
2,8 MILLIARDS DE M3 de bois sur pied

ONF gère 12,9 millions de M3 vendus  
= 40% du bois d'œuvre (BO)  
mise sur le marché en France



70% de l'approvisionnement  
des tonnellerie fait par l'ONF



658 000 fûts  
produits en France (2019)

50-80cm : diamètre des chênes utilisés en  
tonnellerie

## La forêt française et LA TONNELLERIE

= 1,16% du bois vendu en M3



UN FÛT CAPTE L'ÉQUIVALENT DE  
x% des émissions CO<sub>2</sub>  
= x m..... de tonnes de CO<sub>2</sub> absorbées



## LE CHÊNE NOBLE, SESSILE OU PÉDONCULÉ

QUERCUS PETRAEA

= 52 massifs de chêne  
de forêts publiques en France

= 30 à 40% de la superficie couverte par  
les chênes sessiles et pédonculés en Europe

1<sup>er</sup> pays producteur européen  
de chênes

2<sup>ème</sup> pays dans le monde,  
après les Etats-Unis

= 55% DU STOCK NATIONAL  
du bois d'œuvre sur pied

= 47% des chênes prélevés  
pour le bois d'œuvre

= 42% du volume des feuillus

Sources IGN 2020



+/- 7 millions de m<sup>3</sup> =  
construction et l'ameublement



2.5 millions de m<sup>3</sup> =  
panneaux, papiers, cartons



2.5 millions de m<sup>3</sup> =  
de bois énergie



1.1 millions de m<sup>3</sup> =  
l'affouage



150 000 m<sup>3</sup> de chêne à merrain  
destinés à la tonnellerie

## La forêt française : UNE GESTION DURABLE

ASSURÉE EN PARTIE PAR L'ONF



Sources ONF 2020



Convention avec l'ONF : soutien à la replantation  
de 2 forêts domaniales

LA FORÊT FRANÇAISE EXPLOITE  
56% DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

= 87 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> absorbées



La gestion durable doit RESPECTER :

- Le maintien des capacités de production,
- Le maintien du bon état sanitaire,
- La satisfaction de la fonction de production,
- Le respect de la biodiversité,
- La protection du sol et des eaux,
- Les fournitures des diverses "aménités" (accueil, qualité du paysage...)

### LES 3 S DE LA FORÊT

#### SÉQUESTRATION

Par le mécanisme de la photosynthèse, la forêt capte le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère.

#### STOCKAGE

Lors de l'exploitation des arbres, une partie du carbone reste stockée dans les produits bois utilisés.

#### SUBSTITUTION

L'utilisation du bois-construction et du bois-énergie permet d'éviter le recours à d'autres matériaux plus énergivores en énergies fossiles.



L'INVENTAIRE  
forestier en France



Ecosystème forestier  
& ressources forestières



PRÉSERVER  
& GÉRER  
LA FORÊT



UNE FUTAIE  
EN GESTION DURABLE  
pour une sylviculture  
de 0 à 180 ans :  
DES ÎLOTS D'AVENIR  
POUR  
UNE FORÊT MOSAÏQUE





En France, c'est IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) qui est chargé de faire l'inventaire forestier sur une campagne de 5 ans basée sur :

- **L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER** : la santé des forêts, la diversité des peuplements, la composition des peuplements, le bois mort sur pied, le bois mort au sol, la répartition de quelques plantes
- **LES RESSOURCES FORESTIÈRES** : le bois vivant sur pied (par essence et par volume à l'hectare), l'augmentation de la ressource en bois, les informations sur les principales espèces, la production biologique annuelle, les prélèvements de bois les données régionales.

*(source foretpriveefrançaise)*

# IGN

INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE

L'Inventaire forestier mesure sur le terrain chaque année plus de 60 000 arbres avec une précision de la mesure de la circonférence inférieure au centimètre et différentes autres mesures et observations (hauteur, essences, hauteur de découpe, etc.).

*Source IGN 2020*



## GESTION FORESTIÈRE : UN CYCLE DURABLE, DES FORÊTS DE QUALITÉ

Depuis le Moyen-Age, la France n'a jamais été aussi boisée qu'aujourd'hui. **La forêt**, dont la surface a doublé en l'espace de 200 ans, occupe 31% du territoire métropolitain. Un patrimoine d'une extraordinaire richesse qui la place au quatrième rang des pays les plus boisés d'Europe, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne.

Dans les forêts publiques (domaniales et communales), **les forestiers de l'ONF** œuvrent au quotidien pour assurer la pérennité et la vitalité des forêts et répondre à trois objectifs indissociables : fournir du bois à la société, préserver l'environnement et accueillir le public. Cette alliance repose sur ce que l'on appelle **la gestion durable des forêts**.

A l'ONF, l'un des objectifs est de **favoriser la croissance des arbres**. De leur naissance à l'âge de la maturité où ils seront coupés, les arbres sont au cœur de toutes les attentions. Pour s'épanouir, les semis, ou jeunes pousses, ont besoin d'eau, de lumière et d'espace. Tout au long de la vie d'un peuplement, les forestiers procèdent à diverses **opérations sylvicoles** pour assurer aux jeunes arbres une croissance harmonieuse.

- Des coupes dites "**d'éclaircie**", "**d'amélioration**" ou encore de "**régénération**" permettent aux espèces de bénéficier de l'espace nécessaire et d'un apport en lumière suffisant.
- Le bois est depuis toujours présent dans notre quotidien. Ressource renouvelable et réservoir de carbone, il est aussi un matériau de construction robuste et durable. Source d'innovations multiples expérimentées par des chercheurs du monde entier, il s'impose comme un **matériau d'avenir** en offrant **une alternative durable aux matériaux dont la production nécessite une quantité importante d'énergies fossiles**.



## Office National des Forêts

- En France, la filière forêt-bois est une filière économique importante représentant plus de **400 000 emplois**, un chiffre supérieur à celui de l'industrie automobile. En fournissant 40% du bois mis sur le marché en France, l'ONF est un acteur clé du développement de cette filière d'avenir.

### PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

- Biologiquement plus riches et plus diverses que n'importe quel autre écosystème terrestre, les **forêts abritent des milliers d'espèces végétales, animales et fongiques** indispensables à la vie sur terre. Préserver la **biodiversité** est l'une des missions centrales des forestiers de l'Office national des forêts.
- En parallèle des actions menées par les gestionnaires forestiers, telles que la **conservation d'arbres morts**, le maintien d'arbres vivants à haute valeur biologique (avec des fissures, des cavités utiles aux oiseaux, insectes, chauve-souris...) ou encore l'interruption de travaux pendant les périodes de reproduction, **230 experts forestiers agissent au sein de six réseaux naturalistes**. Ils effectuent de nombreuses **missions d'observation et d'études scientifiques** afin d'analyser la richesse écologique des forêts et de contribuer au maintien des espèces.



## LA FUTAIE RÉGULIÈRE, UN MODÈLE EN GESTION DURABLE

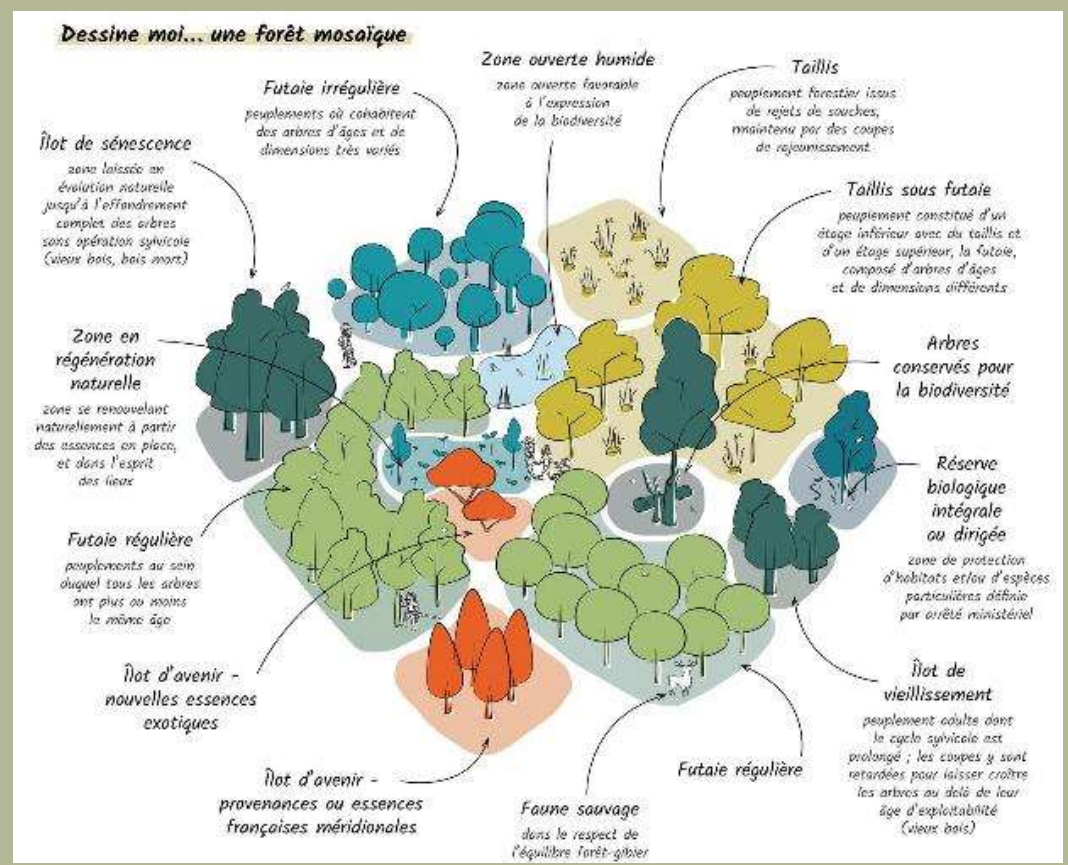
La sylviculture en futaie régulière pratiquée depuis des siècles par les forestiers, permet de maîtriser le processus de production du chêne à grain fin, un modèle hérité de Colbert pour une transmission aux générations futures.

Le traitement en futaie régulière consiste à faire croître, sur une zone déterminée (une parcelle), les arbres d'une même classe d'âge. Le massif forestier équilibré, géré en futaie régulière, est une mosaïque de peuplements forestiers de tous âges. Une fois arrivés à maturité (180 ans environ pour le chêne sessile), les chênes sont progressivement récoltés. Cette opération dite "coupe de régénération", permet d'assurer la qualité et le renouveau des peuplements en créant les conditions favorables au développement des jeunes semis.

Cette technique assure la préservation du capital génétique de ces arbres d'exception. Le cycle peut alors recommencer. Les coupes de régénération préparent la forêt de demain. Dans les forêts domaniales du centre et de l'ouest de la France, ce cycle se perpétue depuis plus de 300 ans. Les futaies de Bercé dans la Sarthe en sont un exemple emblématique (ou Tronçais... autres ???)

Cette gestion en futaie régulière des chênes, est un savoir-faire ancestral que se transmettent les forestiers, de générations en générations. Perpétuer ce modèle de gestion durable sur le très long terme est au cœur des objectifs menés aussi par l'ONF.

Sources ONF / Extrait du Dossier de presse chêne et tonnellerie, 2020



SEGUIN MOREAU GROUPE :

“Inspired by the past,  
built for the future”

OPTIMISATION DE LA MATIÈRE  
AVEC SES  
MERRANDERIES



**OPTI-FENTES**  
gain de rendement :  
+ 25 À 30%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE

**SCIE A BILLONS** (ou scie de tête)  
gain de rendement :  
ENVIRON 20%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE

**DÉLIGNEUSE À VISÉE**  
gain de rendement :  
ENVIRON x%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE

OPTIMISATION DE LA MATIÈRE  
AVEC  
RECHERCHES & DÉVELOPPEMENT



« PETITS BOIS »  
gain de rendement :  
ENVIRON x%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE



BARRIQUES À DÉFAUTS VISUELS  
gain de rendement :  
ENVIRON x%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE



POUSSIÈRES  
GAIN DE RENDEMENT :  
ENVIRON x%  
DE MATIÈRE ÉCONOMISÉE



SEGUIN MOREAU  
s'engage à une baisse de xxxxxxxxxxxx x  
Soit xx millions de tonnes de CO2 absorbées



2005  
1<sup>ÈRE</sup> TONNELLERIE  
CERTIFIÉE PEFC

2006  
Convention avec l'ONF :  
soutien à la replantation de 2  
forêts domaniales

2007  
CERTIFICATION  
ISO 22000

2009  
1<sup>ÈRE</sup> tonnellerie a réalisé un  
BILAN CARBONE

2010  
Règlement  
ATEX

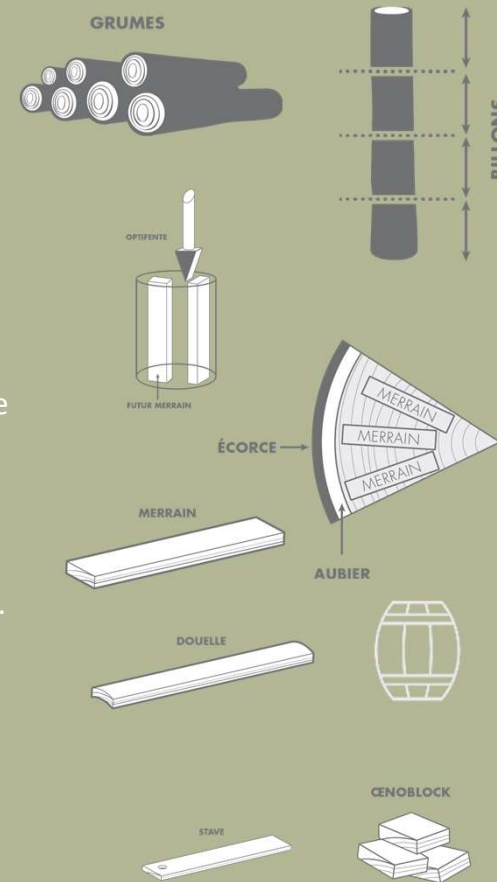
2016  
Chaudière  
BIOMASSE

2018  
Valorisation de déchets  
Maîtrise de l'eau  
Maîtrise de l'énergie

20XX  
2<sup>ÈME</sup> BILAN  
CARBONE

## L'OPTIMISATION DU BOIS

1. La grume = le tronc, c'est sur celui-ci que nous faisons un prélèvement afin d'analyser les bois et d'en sortir les bois entrant dans notre gamme Icône.
2. 1<sup>ère</sup> étape : le billonnage = on scie la grume en billon
3. Ensuite on passe d'un billon à un demi-billon, grâce à une fendeuse
4. Quand le fil est droit, on part vers l'opti-fente, la technique est mise au service de l'optimisation de la matière; on repère les merrains (traces rouges de la machine), ensuite, les demi-grumes passent par la scie de tête: ligne rouge aussi et la scie vient couper très droit, très précisément
5. Si la « bille visse » (cela signifie que cela n'est pas droit), on part en technique traditionnelle, on réutilise la fendeuse pour préserver l'étanchéité de la barrique. L'opérateur réalise également des quartiers. Puis les quartiers passent sur des scies pour rendre les cotés propres
6. Ensuite les quartiers des 2 techniques arrivent dans le dédoubleur -> c'est là que le quartier commence à prendre sa forme de planche
7. Ensuite, on passe par la déligneuse : machine où la planche passe dans un 'tunnel' où des marques rouge et verte permettent de repérer où couper.
8. Enfin, dernière étape: scie de reprise, où les opérateurs trient visuellement pour recouper aux bonnes dimensions des merrains et des fonds (+ de 42 réf différentes) Les déchets issus des différentes étapes sont récupérés:
  - Soit pour faire des copeaux
  - Soit pour faire des douelles
  - Soit on les broye pour en faire des copeaux pour la pâte à papier



## Optifente

Peut être je pourrai trouver de plus belles photos (il y en a sur le site internet par ex)

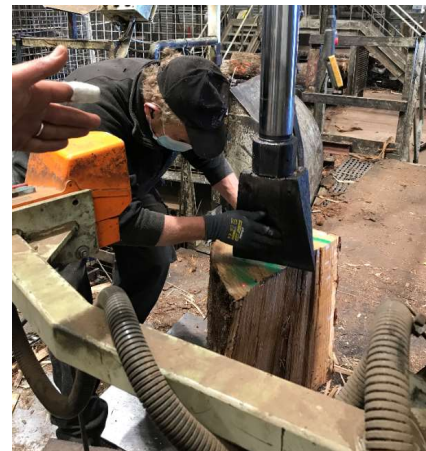


optifente

Scie de tête



Si fil pas droit le demi-billon est vissé (cela se voit très bien sur cette photo)



fendeuse



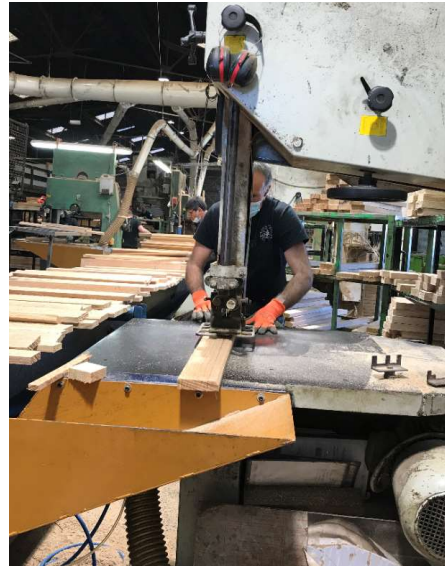
Reprise à la scie pour en faire un quartier propre



quartier



Nos merrains  
pour faire les  
douelles



Scie de reprise



Il manque  
une étape: la  
dédoubluse,  
permet  
d'obtenir  
cette planche  
(22 ou  
27mm), pas  
de photos..

Déligneuse (vois  
les traits vert et rouge)

Les chutes de  
bois



Pour pâte à  
papier



SEGUIN MOREAU GROUPE :  
**NOS PRODUITS**

QUALITÉ ET RESPECT DU BOIS / R&D

POTENTIEL GÉNOLOGIQUE  
DE NOS FÛTS

LES ALTERNATIFS



---

Innovations dans les chais pour  
LES GRANDS CONTENANTS

---

LES FÛTS D'OCCASION

2020 : + 34% DE RENDEMENT SUR LA MATIÈRE

OBJECTIFS 2030 :  
+ xx%

## SEGUIN MOREAU GROUPE : PRODUITS CONNEXES

SÉLECTIONS ET PERSPECTIVES CRÉATIVES

Des produits  
**À DÉFAUTS VISUELS :**  
Barrique « Réserve »



Intégrée en 2018 à la gamme de produits, Seguin Moreau propose une barrique dont l'aspect visuel n'a fait pas partie des standards demandés par les clients, permettant ainsi de ne pas mettre au revus des produits techniquement irréprochables,

Le développement des  
**ALTERNATIFS**  
à la barrique



La sélection des  
chutes de bois pour  
**LE BOIS DE CHAUFFE**



GESTION DES  
chutes de bois pour  
**PÂTE À PAPIER**



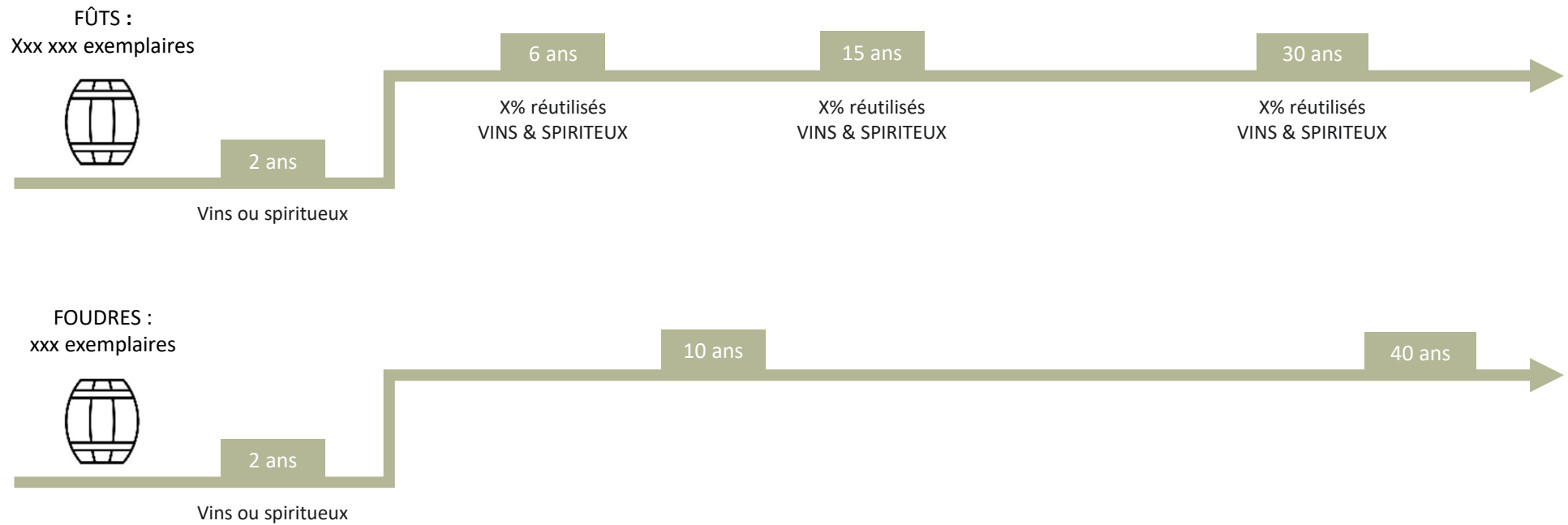
GESTION DE  
L'infiniment petit pour  
**LA PARFUMERIE**

2020 : + 34% DE RENDEMENT SUR LA MATIÈRE

OBJECTIFS 2030 :  
+ xx%

# SEGUIN MOREAU GROUPE : CYCLE(S) DE VIE DU BOIS

UNE UTILISATION RAISONNÉE  
= 100% du bois utilisé



Durée de vie moyenne pour un fût :  
xx années

THANK YOU